

L’Idée Laïque

« *Quand tu auras désappris à espérer, je t'apprendrai à vouloir* »

Sénèque, Lettre à Lucilius.

Ce travail est dédié à mes Frères et Sœurs du Grand Orient de France. Je le leur dois car ce sont eux et elles qui l'ont provoqué et nourri, par leurs sollicitations à intervenir, à de multiples reprises, de Brignoles à Quimper, de Draguignan à Laon, de Lyon à Royan. Je ne peux les citer tous et toutes.

Ils me permettront une pensée particulière pour les loges de Guyane et des Antilles qui pendant dix jours au début du mois de décembre 2014 m'ont invité à “labourer” le monde profane et maçonnique avec des réunions, des conférences, des tenues, la plantation à Cayenne et Fort de France d’arbres de la laïcité.

Un clin d’œil aussi à Estelle Grelier, députée de la 9^{ème} Circonscription de Seine-Maritime, qui il y a quelques jours m'a permis d'intervenir à St Romain de Colbosc, dans une démarche de philosophie politique prospective, débarrassée d'a priori partisan, une attitude qui devrait inspirer bien des nos élus.

Enfin, les francs-maçons de l’Île-de-France et de ma loge Les Architectes de la Cité Future, ceux et celles de Roger Leray à Paris, n'ont jamais été absent de ma préoccupation laïque et de mon obstination à soutenir que le Grand Orient de France a un devoir spécifique de laïcité à écrire et à répandre.

Guy Arcizet, Le 28 février 2015.

Les propos qui suivent ont été écrits dans la nécessité.

Je ne veux pas faire une nième contribution sur la laïcité. D'autres, philosophes, journalistes, juristes ou hommes politiques ont accumulé les points de vue, souvent péremptoires, se critiquant les uns les autres, s'attribuant une légitimité sur le sujet comme pour mieux délimiter le périmètre de leur autorité, affirmant souvent le monolithisme du principe, aussitôt dénié dans les polémiques qui fleurissent sur le sujet. Les grands médias audio-visuels ou papier nous inondent, jour après jour, de leurs analyses. Il y a, c'est vrai aussi dans d'autres domaines, des "experts" que l'on voit resurgir à chaque événement, violent ou banal, le second adjectif rattrapant bien souvent le premier.

Que devient le citoyen, seul propriétaire de l'idée, qui subit les conséquences de son dévoiement, souvent noyé dans le fleuve des explications qui lui sont livrées ? Cette question m'est restée à l'esprit tout au long de ma réflexion. Elle m'a aidé à garder une distance raisonnée avec mon projet qui pourrait me faire tomber dans le travers que je dénonce.

L'idée laïque ne se réduit pas à la loi de 1905.

Ce sera mon antienne. C'est la principale source de malentendu que je développe. D'autre part, il est difficile d'enfermer une idée dans une enveloppe hermétique. Ceux qui s'y essaient prennent le risque de transformer cette idée en dogme. C'est ainsi que l'on a voulu faire de la laïcité une religion ou la transformer en outil d'exclusion et de rejet. L'idée laïque n'est pas normative. Par contre la loi de 1905, loi laïque

par excellence, à laquelle on applique communément le dénominatif, est contraignante en ce qu'elle définit un cadre juridique, ce qui est bien le moins qu'on puisse lui demander. On voit bien que ce ne sera pas mon sujet. J'y ferai cependant constamment référence, pour en préciser certains aspects, voire certaines difficultés ou paradoxes apparus au fil de son application depuis un siècle.

Mais j'ai aussi une autre obligation.

Je suis franc-maçon. Pour moi l'idée maçonnique est consubstantielle à l'idée laïque et à l'idée républicaine. Je me sens donc une responsabilité dans le débat, d'autant que, depuis des années, mon institution s'est souvent installée dans une évidence : la laïcité est un acquis définitif. Il suffit d'en appliquer la règle dans le cadre républicain pour résoudre nos difficultés. Nous en venions à oublier cet outil indispensable du maçon, la raison critique. Les événements de ce début de XXIème siècle nous ont douloureusement réveillés. Nous nous sommes aperçus que, dans nos loges, la notion même de laïcité était différemment comprise, parfois manipulée, instrumentalisée, pour se rapprocher de ce qu'en disent des "extrémistes" soit disant laïques qui s'en servent pour défendre ou attaquer l'une ou l'autre religion. Subrepticement, la liberté de penser s'est muée en liberté de religion, ce qui n'est évidemment pas l'idée laïque.

L'idée laïque est indifférente à la religion. Il faut que nous attachions à parvenir un jour à parler de laïcité sans parler de religion. On voit bien autour de nous, dans le monde profane, la difficulté de ce défi.

Les intervenants se réfèrent sans cesse aux spiritualités déistes, quand ils ne sont pas des prélates des différents clergés. J'y reviendrai : face à la puissance du fait religieux dans l'imaginaire collectif, encore plus que dans la société, face à l'imprégnation, à l'emprisonnement de notre pensée dans des schémas que nous n'avons pas pris la peine de démonter pour parvenir à l'émancipation, on peut se sentir parfois démunis voire désespérés.

Je fais ici une tentative de révolte, dont je sais bien la relativité.

Mais l'idée laïque n'est-elle pas née dans une métaphysique de la révolte ?

Pour moi, la laïcité n'est pas un bien héréditaire.

Mes parents n'étaient ni instituteurs, ni militants de gauche, ils vivaient de l'autre côté de la méditerranée, dans une société sans classes, au moins au sens marxiste du terme. Ils m'avaient cependant expliqué qu'il me fallait aller à l'école "avec les autres", pour ne pas me singulariser, ni me sentir déclassé, dans le sentiment d'appartenir à un milieu privilégié. Ils étaient donc laïques, sans le savoir. J'ai du apprendre ce qu'était la laïcité, son histoire, la compréhension du mot très différente selon les époques, les milieux sociaux, les pays, avant que d'en devenir un thuriféraire. Mais, étant convaincu et prosélyte, je ne me contente pas d'une bien-pensance et d'un confort laïque qui me feraient vivre dans une évidence où le dogme ne serait pas loin. Je sais, par expérience de vie (si j'en ai une !), que tout ce qui touche à l'humain est contingent, aléatoire voire éphémère. Il me déplait que l'on m'impose un concept auquel je devrais adhérer sans analyse, et je fuis les professeurs de laïcité auto-proclamés. La laïcité est le bien de tous les citoyens, elle a de multiples facettes et champs d'action. Je veux pouvoir confronter mon idée à celle des autres, pour trouver un point d'équilibre, par définition instable. C'est la difficulté de ce legs des philosophes des lumières et autres constructeurs de l'idée républicaine.

Le mot naît, semble-t-il, dans les années 70 du 19^{ème} siècle, sous la plume d'Émile Littré. Il fleurit de 1880 à 1905 pour établir un socle à la République qu'il n'est pas question de remettre en cause en France,

sans lui donner une valeur universelle, alors que l'idée laïque précède le mot et l'est, elle, universelle. C'est tout mon sujet.

Dans mes multiples interventions de colporteur de la laïcité que ce soit en privé ou en public je commence toujours par citer Albert Camus.

On se souvient de la Peste et de sa conclusion : en fin de livre, l'épidémie est maîtrisée, la maladie disparaît d'Oran et les oranais font la fête, mais le Docteur Rieux, héros de Camus, ne peut pas se réjouir, « car il savait ce que la foule en joie ignorait et qu'on peut lire dans les livres, que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge ... et que, peut-être, viendrait le jour où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse. »

Camus publie son livre en 1947 et dit qu'il a « comme contenu évident la lutte de la résistance européenne contre le nazisme. » Lettre à Roland Barthes cité par Mériam Korchi p. 342 Folioplus classiques 2008. Les “rats“ étaient à l'époque les nazis et leur idéologie, la peste.¹

Rien ne nous empêche d'élargir la métaphore à toutes les oppressions. Elle prend une connotation particulière en janvier 2015 après les

¹ À deux reprises, dans le public qui assiste à mes conférences, une femme puis un homme se sont élevés contre le fait que je puisse employer la métaphore des rats à propos des tueurs du 7 janvier. La raison ? C'étaient des musulmans, et l'on a trop stigmatisé les musulmans à une certaine époque, coloniale, sous ce vocable : ratons. Où va se nicher la pensée anti-laïque ? Les assassins de Charlie étaient peut-être des musulmans. C'est le problème de ceux qui le rappellent, pas le mien en tant que laïque. Plus, mettre en avant l'identité religieuse, ethnique, la couleur de la peau est en soi une atteinte à la laïcité. En l'occurrence ces hommes étaient, avant tout, des meurtriers. Faire rejoaillir l'opprobre que l'on met dans ce constat sur l'ensemble de ceux qui partagent leurs caractéristiques, par exemple leur appartenance à un quartier, met une lumière crue sur ce que j'appelle “l'imaginaire collectif“.

attentats de Paris contre Charlie Hebdo. Ce 7 janvier la peste a envoyé ses rats, des meurtriers fanatiques, mourir dans Paris, non sans avoir transporté la peste et ses ravages. À ce titre ce livre est prophétique. En Guyane, un jour de décembre que je m'exprimais ainsi dans une conférence l'un des participants me demanda ensuite : « quel rapport avec la laïcité votre propos a-t-il ? » On ne me le demande plus depuis. J'avais répondu que, pour moi, l'idée laïque est l'une des thérapeutiques de la peste et ne serait-ce que pour cela elle vaut d'être développée, étudiée dans sa dimension politique philosophique, donc universelle, aussi dans ses applications qui mettent en œuvre la sollicitude et l'émancipation.

Mais avant d'être au cœur du sujet je dois préciser ce que j'ai effleuré dans mon préambule et que j'appelle le malentendu laïque.

Le Malentendu Laïque.

Il ne faut pas croire que la laïcité est une évidence éclairante qui s'impose à tous les démocrates convaincus. C'est en ce sens que j'écris malentendu.

En dehors de nos frontières, en Europe, le mot est entendu comme une spécificité politique française, qui ne saurait s'étendre aux autres démocraties, voire qui pourrait entraver la liberté absolue de conscience. Je ne vais pas faire le tour d'Europe des positions nationales vis-à-vis de la religion. On les trouvera facilement ailleurs.

Mais, disons le, clairement et brutalement, la laïcité est perçue comme un sectarisme développé contre les religions. Ceux qui croient- les croyants en laïcité ? - que le discours suffira pour convaincre dans sa forme actuelle, se trompent. Attention : je ne remets en cause ni le principe, ni sa défense nécessaire. Je dis, ce qui peut m'être reproché par certains, que nous devons, sans chercher d'adjectif au terme, le soumettre au moule de la raison critique dont la plus grande gloire est de se remettre, sans cesse, elle-même en cause.

J'ai construit cette posture au cours de contacts avec d'autres laïques européens, dans le cadre, en particulier, de la commission européenne où j' étais invité à deux reprises, en 2010 et 2011, en tant que représentant du Grand Orient De France (GODF). La commission, par le truchement de son président, du président de l'Union et de l'Assemblée Européenne, se conformait ainsi à l'article 17 de la constitution européenne qui prescrit "un dialogue avec les églises, les organisations philosophiques et non-confessionnelles". Nous avions d'emblée demandé que les réunions soient communes, toutes confessions et non-confessions réunies. L'idée était d'avoir un dialogue contradictoire, dont auraient pu sortir des évolutions profitables à tous. La crainte, et elle s'est réalisée, était celle d'un monologue écouté diplomatiquement sans commentaires abrupts. Ces dignitaires de la commission, polis, sans aspérités, on été, dans les circonstances où je les ai croisés, à l'image d'institutions bien sages. La réception, sans être somptueuse, était très confortable et en 2010 nous avions comme sujet à traiter en 2 mn allouées à chacun ...la

pauvreté en Europe ! Avant un banquet fort bien pourvu et servi qui, lui, ne l'était pas, pauvre. Nous étions environ 25 représentants de mouvements divers, choisis selon des critères qui m'ont échappé mais soucieux sans doute plus de répartition géographique que de pertinence sur leur représentativité réelle. Certains étaient laïques, quelques uns d'obédiences maçonniques, tous honorés d'être présents, échangeant des cartes de visite en gens bien élevés qu'ils étaient. Hors ces remarques acerbes, est apparue, d'emblée, une volonté claire, sinon de discrimination, mais de séparatisme entre les mouvements religieux et les autres. Il faut bien percevoir que le rapport est disproportionné. Les églises ont une assise traditionnelle, pluriséculaire et implicitement légitime. Elles ont sur place des bureaux de lobbyistes. On doit se souvenir de la visite du pape au parlement européen ou de la crèche qui y fut érigée en 2014. Les mouvements laïques sont, eux, en ordre dispersé, voire jaloux de leurs prérogatives et de leurs institutions. Fort de ce constat fait en 2010, j'ai demandé que l'année suivante les obédiences maçonniques, au moins, s'expriment d'une seule voix et laissent leur temps de parole à l'un ou l'une d'entre elles. Denise Oberlin, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France (GLFF) avait été choisie pour ce faire et s'exprimer au nom des obédiences maçonniques adeptes de la liberté absolue de conscience. Le texte lu ce jour-là eut une gestation difficile. Des conflits internes consubstantiels aux institutions en ralentirent l'écriture. Des voix dispersées mais tenaces mettaient en cause la bonne foi des instigateurs de cette "mancœuvre". À cette

époque le GODF était en pleine évolution “féminine”, le convent de 2010 ayant autorisé les loges qui le désiraient à initier des femmes ou à affilier des sœurs, évolution laïque si il en est, mais qui brouillait les rapports entre les obédiences. Mais, l’impact ne fut pas négligeable et a posteriori je ne regrette rien : l’année suivante la commission européenne s’opposa à une reconduction de cette procédure, ce qui prouve bien qu’elle avait un sens, et chacun pu ainsi reprendre la lecture de son petit papier innocent et anodin. On pressent ma conclusion : La laïcité en Europe, outre les présupposés politiques dont elle est affublée, n’a pas de représentants identifiés et dignes de ce nom. Les religieux peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Leur pouvoir moral n’est pas dans l’Union remis en cause. Dans les pays les plus concernés la France, la Belgique, le Portugal ou l’Italie les politiques élus sont bien discrets et timorés sur ce terrain, trainant après eux cette accusation pas toujours infondée d’anti-religion.

Mais le malentendu laïque sévit aussi à l’intérieur de notre propre pays.

J’ai eu l’occasion de m’exprimer sur le sujet en Alsace et en Moselle et en Guyane aussi. Les deux premières régions sont sous le régime du Concordat de Napoléon 1^{er} en 1801. Elles ont “échappé” du fait de l’occupation allemande à l’application de la loi de 1905. Elles sont très attachées à ce particularisme et s’opposent à sa remise en cause au motif que le processus pourrait entraîner aussi une atteinte aux spécificités héritées de Bismarck, sur la sécurité sociale ou les

associations. On ne voit pas bien comment l'argument tient, face à celui de l'unité républicaine et laïque, mais il tient, et il contre une volonté politique jamais clairement exprimée. Le droit à la différence, ambiguïté récurrente, n'est pas loin, qui est un droit à l'inégalité alors que le respect de la différence peut être légitimement invoqué mais dans les limites de l'article 1 de la constitution des droits de l'Homme de 1789 : les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. J'en suis d'autant plus persuadé quand j'entends des habitants de ces régions et pourtant laïques, disent-ils, réclamer au nom de l'égalité un traitement pour les imams en Alsace. Le souci n'est pas d'étendre le champ du Concordat, mais de le supprimer. Force est de constater que, face à la loi, en l'occurrence celle de 1905, nous ne sommes pas tous égaux en France. En effet deux éléments sont particulièrement choquants dans les terres concordataires, si l'on met à part, pardonnez du peu, le salariat par la puissance publique, c'est-à-dire par nous tous, des prélats religieux. Ce sont le délit de blasphème dont on me dit qu'il est inapplicable dans les faits, mais qui existe, et l'obligation de l'enseignement de la religion, avec un doctorat à l'université de Strasbourg. Pour le premier, à l'heure où j'écris, l'anachronisme est tel que les religions, elles-mêmes, demandent son abolition. On ne leur donnera pas entièrement crédit sur cette posture qui fait craindre un renforcement de l'opposition à une évolution du Concordat.

En Guyane, la situation est différente. Le droit local est sous le coup d'un édit royal de Charles X du 27 août 1828 qui permet de rémunérer les prêtres catholiques, uniquement. L'Évêque de Guyane Emmanuel

Lafon admet qu'il s'agit d'une anomalie républicaine. Il n'est pas pressé qu'on y remédie. On le comprend.

D'autres départements ou territoires français, où pourtant la loi de 1905 est parfois instaurée, se singularisent par leur situation, leur histoire.

La Réunion, par exemple. Le communautarisme religieux y est installé de manière claire et apaisée. Je me souviens d'un échange avec le préfet local qui, avant l'application de la loi sur le voile, me disait son inquiétude. Sur l'île le port du voile est ancien et traditionnel et bien accepté par toutes les autres religions et les autorités. Le Préfet ne voyait pas comment on pouvait envisager une attitude répressive. Aux Antilles l'influence des sectes et l'emprise de la spiritualité religieuse sont intenses. Le rite Vaudou, les Témoins de Jéhovah fleurissent. Plus loin encore, en Nouvelle Calédonie, où s'appliquent les décrets Mandel de 1939, il y a plus de lycées professionnels confessionnels que publics. Mais personne ne veut rallumer la querelle scolaire. Le mot Laïcité y est tabou.

Je ne développe pas tous ces aspects. Je les rappelle pour insister sur un point : la société française diversifiée en métropole, l'est encore plus quand on sort de l'hexagone où l'on a tendance à ignorer totalement les grands débats qui nous agitent. Un résident en Guyane rencontré dans un avion me dit, alors que nous évoquions le sujet : oubliez nous ! Il n'en reste pas moins que, surtout dans les lieux que je viens de citer, la lecture laïque du réel reste indispensable et fructueuse.

Autre incertitude qui accentue le malaise en France et le malentendu : qui sont les défenseurs de la laïcité ? La réponse semble évidente. La République étant depuis 1958 « indivisible, laïque, démocratique et sociale » nos élus, nos représentants, sont tout à la fois gardiens, protecteurs et chantres de l'idée. Mais les choses ne sont pas si simples qui font que depuis soixante ans environ la société s'est diversifiée, le melting-pot culturel considérablement enrichi. Les cultures et les religions dans un cadre économique et social déséquilibré, donc en difficulté, réclament une reconnaissance qu'elles disent ne pas avoir. Le contexte n'est plus celui du début du vingtième siècle, alors que la loi s'établissait pour contenir une religion unique, certes envahissante à bien des égards, moraux, donc juridiques et politiques, mais qui sévissait dans un monolithisme national, culturel, où le judaïsme pourtant séculaire chez nous était marginalisé. Il suffit pour se convaincre de ce dernier point de se souvenir de l'antisémitisme de cette époque conçu comme une composante habituelle et reconnue, sinon admise par tous, de la vie politique. Le trouble, dans ce contexte, s'est installé dans l'esprit de certains de nos élus et pas toujours des moindres. On se souvient des affirmations de l'ancien président de la République disant à Latran le 20 décembre 2007 : « c'est par le baptême de Clovis que la France est devenue fille ainée de l'Église » ou « la morale laïque risque toujours de s'épuiser quand elle n'est pas adossée à un espérance qui comble l'aspiration à l'infini » ou « l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ». Toutes phrases ahurissantes dans la bouche d'un président

laïque qui s'exprime en tant que tel. Mais d'autres manifestations, plus discrètes, posent aussi question, comme la participation de Manuel Valls Premier Ministre en 2014 à la cérémonie de canonisation de Jean-Paul II ou la présence de nos édiles lors de fêtes religieuses dans les communes de notre pays. Ces attitudes, d'apparence anodine, traduisent une méconnaissance de la loi. Plus grave, sous le couvert d'une tolérance attrape tout, d'un respect du à la croyance que personne ne nie, elles font oublier que la République *ne reconnaît aucun culte*, alors qu'*elle garantit l'exercice de tous*. C'est la lettre et l'esprit de la loi.

À le nier, en allant d'atermoiements en renoncements, l'état a laissé la place, pour l'expression laïque, à des associations privées dont les bonnes intentions ne sont pas toujours prouvées, mais dont l'audience croît. Ainsi en 2011, Élisabeth Badinter remarquait que le seul message laïque audible était celui du Front National. Ce parti, appuyé par des associations comme Riposte Laïque, se sert de la laïcité comme d'un outil d'exclusion. Il désigne un bouc émissaire, le monde musulman, avec d'autant plus d'efficacité que nombre de violences, en ce début de 21^{ème} siècle, sont faites au nom de l'Islam. Une façon comme une autre, pour l'extrême droite, de réanimer le moteur toujours chaud du populisme, la xénophobie. Dans la recherche de responsables à tous les maux de la société, on retrouve des démarches analogues à celle des années 30 du 20^{ème} siècle, quand les juifs étaient les coupables désignés. On sait la suite. Il est ardu, face à ces situations, de garder des idées claires et débarrassées, autant que faire

se peut, de partialité. Il faut dire aussi que devant l'ambiguïté de leurs institutions face à la violence de certains de leurs prosélytes, il devient délicat de prendre du recul voire de défendre telle ou telle religion sans se faire taxer de collaboration avec l'intégrisme. Mais ce n'est pas mon propos. La religion m'est indifférente dans le cadre social. Le jugement que je porte sur son fonctionnement, sa hiérarchie, ses dogmes est de mon domaine privé. Si je m'y oppose, ou si je l'approuve, cela se passera dans une sphère bien définie qui ne saurait être publique. C'est-à-dire que je ne dois pas me servir d'un mandat électif pour dénigrer ou approuver telle religion ou telle confession. Cette attitude, qu'il faut préciser, est un devoir et un droit laïque imprescriptible. Il faut la dire pour ne pas créer de discrimination creusant le fossé avec des populations qualifiées d'étrangères comme le furent et le sont encore les juifs, les tziganes ou les "arabes".

Il faut cependant expliquer ce que l'on entend par sphère publique, espace public, sphère privée, espace privé. La sphère publique circonscrit le domaine régaliens des institutions républicaines : l'école, l'administration, la santé et la protection sociale, l'armée, la justice, en leurs locaux et fonctions. L'espace public se sont les rues, villes et villages etc. où la loi n'a plus pour rôle que d'assurer la liberté et la sécurité de chacun. On comprend que sur le plan privé ce soit en miroir, pour la sphère, le couple, la famille, les enfants, pour l'espace, l'appartement, le lieu de résidence. On pourra ainsi mieux décrypter et appliquer la loi dans certains cas qui ne devraient pas être sujet de polémique. Ainsi des accompagnantes des sorties scolaires qui, tout en

étant dans l'espace public, sont dans la sphère publique c'est-à-dire dans le domaine de l'état, l'école. Elles, ou ils, doivent donc respecter la loi commune : pas de prosélytisme dans cette sphère et d'aucune sorte ni vestimentaire, décoratif ou discursif.

J'ai mis l'accent sur ce malentendu de la loi de 1905, qui n'est finalement qu'une mauvaise application de principes pourtant clairs dans la République et qui, au delà de la religion, protègent l'intimité et la spécificité de chacun.

Mais si on veut aller plus loin, et je crois que l'on doit le faire, au delà et à l'origine de la laïcisation de la société qui n'est finalement qu'une sécularisation, il y a une nécessaire laïcisation du cerveau et de la pensée. La loi qui peut contraindre et modifier les comportements ne peut pas changer les modes de pensée, pas plus que les rituels ne peuvent engendrer l'idée ou qu'il faille se mettre à genou et prier pour croire. Ma conviction se fonde sur une possible émancipation de tous les déterminismes de la pensée, dans une éthique de la sollicitude qui est au fondement de l'idée laïque et de ses conséquences.

Un bref essai d'histoire subjective de l'autonomisation de la pensée.

Décrire les modes de pensées ou de penser au cours des siècles n'est pas une sinécure. C'est un défi, car on est dans l'abstraction totale et le risque de l'erreur, puisque il est question, à partir d'observations et de faits historiques, par un raisonnement déductif, d'envisager les

mécanismes de la laïcisation. On peut cependant tenter de tracer grossièrement des pistes.

Ainsi, il n'y a pas grand danger à affirmer que les Hommes, depuis l'origine de la pensée, lorsqu'ils sont devenus sapiens sapiens, ont construit des explications à leur présence sur terre et à sa signification. La recherche du sens, dans les deux acceptations du terme explication/signification est même, sans doute, la preuve de l'immanence de l'esprit. Il n'est pas trop risqué, non plus, de dire que le sacré extrahumain, par le biais des institutions s'est bâti un empire et un emprise sur la grande majorité de l'humanité au fil des siècles, sans que l'on y porte quelque jugement que ce soit ; On ajoutera enfin, tout en ayant, cette fois, conscience du domaine polémique où l'on entre, que ces institutions, lieux de pouvoir, se sont emparées des idées pour se construire, pour le meilleur et pour le pire ; parfois pour libérer en rendant à César ce qui est à César, souvent pour contraindre et toujours dans la douleur. Dans ce contexte où, après l'explication et la signification, se faisait jour l'obligation, hors de la nécessité, d'adhérer à un dogme, se sont manifestées très tôt des résistances et des transgressions.

Dans les mythes antiques, d'abord.

L'Antigone de Sophocle et d'Anouilh est l'un des premiers héros laïques. Elle s'oppose au pouvoir du roi Créon pour, au péril de sa vie, transgresser la volonté royale et masculine. Première héroïne féministe, Antigone continue à nous interpeler sur le rôle et la place de

la femme dans nos sociétés, sur sa nécessaire émancipation, sur la transformation radicale de la pensée dominante masculine.

Prométhée, lui, est plus explicite encore. Il vole le feu, la flamme de la spiritualité, aux dieux, pour le donner aux hommes. Une métaphore, s'il en est une, de la spiritualité dans sa dimension laïque, hors du sacré religieux, qui germait déjà dans l'antiquité présocratique, et qui est arrachée de haute lutte à ceux qui se l'approprient. On comprend mieux la vindicte des religions à l'égard de la franc-maçonnerie, par exemple.²

Antigone et Prométhée seront punis, de mort, bien entendu. Une conséquence de la mauvaise réputation, comme le dit Georges Brassens, qui est faite à ceux qui font un pas de coté sur le chemin tracé par la tradition. La transgression est un “péché” quand certains s’appliquent à dénier la pensée unique qui, au fil des siècles, à jeté les bases de la société. On en sait bien les effets quand des dessinateurs sont assassinés.

Nous sommes au cœur de l'émergence de l'idée laïque qui germait déjà dans l'antiquité présocratique. Elle va resurgir dans la Renaissance européenne, la bien nommée, aux 15 et 16^{ème} siècles. À

² Une interrogation récurrente est posée dans les conférences publiques sur la Franc-maçonnerie : pourquoi donc l'Église est-elle si sévère à votre égard ? On a un début de réponse dans le domaine de la spiritualité. Pendant des millénaires c'était là un privilège de la religion qui a évidemment mal vécu ce qu'elle très vite analysé comme un contre-pouvoir. L'église catholique semble s'être rapidement inquiétée, dès 1737, au niveau de l'inquisition romaine, puis en 1751 dans une bulle de Benoit XIV avec une mesure de condamnation. Cité par Daniel Ligou in *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie, article Église Catholique*. À l'époque moderne l'anathème demeure ; Le dernier texte de 1983 approuvé par Jean Paul II précise que “*le jugement négatif de l'Église sur la Franc-Maçonnerie persiste*“ et que celle-ci est en état de péché. Il est toutefois demandé aux fidèles de “*ne pas diaboliser les francs-maçons*” et d'avoir à leur égard une attitude charitable.

cette époque, certains, et non des moindres, commencent par la polémique, l'art, la caricature, la littérature mais aussi par la construction philosophique, à mettre à sa juste place, au cœur de l'humanité, la raison critique. C'est une révolte métaphysique, pourtant non concertée, voire dispersée dans toute l'Europe, qui dit ainsi l'unicité des hommes dans leurs désirs et leur évolution. Ses meneurs sont Rabelais, Montaigne, aussi Cervantès et Thomas Hobbes, encore Erasme et Spinoza. Montaigne, par exemple, dit que tout homme est porteur de la totalité de l'humaine condition et assume ainsi une révolution qui n'est pas uniquement sémantique. Il jette les bases de toute une civilisation sécularisée dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires, quoiqu'on en pense. Cette évolution se fera dans l'autonomisation, l'individualisation de la pensée, donc dans l'émancipation ; elle se fondera aussi sur un autre principe, la sollicitude.

À cette charnière entre l'ancien et le nouveau régime, si l'on veut reprendre une partition artificielle mais explicite, l'Homme n'existe pas. Il n'a pas d'existence indépendante. La femme, encore moins qui n'est selon la bible qu'une pièce rapportée, issue d'un côté de l'homme. Les individus ne sont, comme étant, que sujets du Roi ou faits à l'image de Dieu. Ils n'ont pas d'influence volontariste sur la société et leurs médiateurs sociaux sont des suzerains autoproclamés ou ayant acquis le pouvoir de droit divin. Ces derniers possèdent la terre, ses produits, les moyens de subsistance, et aussi l'Idée unique et définitive qui dicte la pensée et les comportements. Molière le dira

sans ambages. Il n'est alors pas question d'exprimer une pensée déviante, d'envisager un autre système politique ou religieux. Les Protestants en savent quelque chose – qui, et c'est une parenthèse, fonderont la franc-maçonnerie. Il faudrait, ce qui n'est pas le sujet, revoir ici l'histoire de la Réforme, de l'intrication du politique et du religieux dans ce que l'on a appelé les Guerres de Religion. Cette histoire décrit bien le climat dans lequel se fait l'émancipation de la pensée, certes toujours dans le cadre de la croyance en Dieu, mais déjà en révolte contre les systèmes. L'Athéisme n'est pas envisageable, mais commence à se manifester une autre conception de l'homme.

L'individuation de l'Homme, que dit Pierre Rosanvallon, va alors changer de forme. L'individuation, stricto sensu, est la formation de l'individu, dans toutes ses dimensions et sa maturation, pour résumer, physique et mentale. À ce moment de l'histoire, sous l'influence de la pensée rationnelle qui entame son travail de laïcisation, cette individuation³ prend une autre forme que l'on peut dire morale. Elle envisage “l'être” dans le monde, avec tout ce que cela comporte d'aléatoire et d'éphémère. L'Homme ne ressort plus d'une image toute faite, il la construit. L'acquis commence à prendre une place jusque là exclusivement occupée par l'inné. Cette individuation a une autre originalité : elle ne se fait plus dans l'isolement et la solitude. Les philosophes et autres hommes de raison passent par là. Quand Buffon écrit en 1749 “*De La Nature Des Choses*” il évoque la

³ Cette notion d'individuation pourrait éclairer les problèmes de l'Islam dans les sociétés laïques. Dans cette religion l'individu s'efface toujours devant la communauté des croyants. Mais encore une fois ce n'est pas le souci de l'idée laïque, même si on peut éclairer ici certains problèmes politiques.

similarité qui singularise l'espèce humaine. Il affirme ce que confirmera Lévi-Strauss dans “*Race et Histoire*“ : il y a une seule espèce humaine. Les différences apparentes ne se manifestent que dans un acquis évolutif. Le fait d'être semblables crée une solidarité organique et obligée entre les êtres humains. On découvre que l'autre c'est nous, dans un existentialisme à rebours de celui de Sartre, que nous sommes faits à l'image les uns des autres, que dans cette dimension se manifeste la sollicitude, un intérêt dénué d'idées préconçues et a priori bienveillant. À être trop schématique on en déduirait rapidement que je me réfère à un édenisme de bon aloi, alors qu'il s'agit simplement d'identifier ce qui, dans le contexte des Lumières, fait que l'attention à l'autre se défait progressivement d'une imagerie consacrée par la tradition religieuse pour aller vers une construction raisonnée de l'identité et de l'étant humains⁴. C'est un bouleversement qui de nos jours, au XXIème siècle, n'est pas accompli et connaît nombre de retours en arrière, comme nous le montre l'acharnement des fondamentalistes religieux qui soumettent l'homme, la femme encore plus, à ce qu'en dit l'écriture ou la tradition, avec l'assentiment, souvent dénié, des systèmes religieux.

De manière naturelle, l'individuation telle qu'elle se construit à l'époque de Buffon, conduit à l'individualisation. Alors que l'identité individuelle se développe aux 16, 17, 18^{ème} siècles elle évolue

⁴ J'ai “pris“ ce mot de “sollicitude“ à Charles Coutel qui parle d'une éthique de la sollicitude à propos de laïcité. Cela me paraît bien vu de situer ainsi l'intérêt bienveillant pour l'autre dans le domaine laïque, en sortant de l'habituelle et conventionnelle attitude charitable. Il me semble y avoir entre les deux mots, charité et sollicitude, la même distance qu'entre charité et solidarité. Le regard sur l'autre change qui le fait passer du statut d'objet de la charité à celui de sujet, dans la sollicitude.

progressivement vers une identité collective et donne au groupe humain sa signification. À l'intérieur de cette collectivité, que commence à être la société moderne, émerge un type d'individu que concerne le groupe, qui veut y avoir sa part, qui imagine pouvoir lui donner une cohérence et un sens : c'est le citoyen. Il y a eu, bien sûr, un citoyen romain dans l'Antiquité. On en sait l'élitisme et la différence, non sur la forme mais sur le fond, de ces deux citoyennetés. Celle qui apparaît dans l'ère moderne et sera à l'origine des sociétés démocratiques se réclame de l'universalité et de l'égalité. Ces dernières ne sont plus seulement des groupements administratifs et de pouvoir où les éléments constitutifs sont aliénés et subissent. L'homme, puis la femme, veulent être maîtres de leur destin évoluer dans un environnement politique qu'ils maîtrisent. C'est le sens des études que font, dans la première moitié du 19^{ème} siècle, les Proudhon, Fourrier, Pierre Leroux, Constantin Pecqueur. Ils mettent en forme les idées qui fondent la société moderne et précédent les lois laïques et sociales de la fin du siècle, en même temps que se construit l'industrialisation. Jules Ferry, Émile Littré, Léon Gambetta, Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Léon Bourgeois, Hugo, la liste n'est pas close et l'on me reprochera toujours d'avoir oublié l'un ou l'autre, donnent des couleurs politiques aux idées de la Révolution Française, souvent dans les loges maçonniques. Tous sont des laïques convaincus. Le mot "laïcité" est alors un néologisme signant l'aboutissement et la longue maturation de l'idée. En France les lois

signifiantes, abolition de l'esclavage, lois sur l'école des années 80 avaient précédé l'énonciation du concept.

Pour clore ce chapitre sur la gestation de l'idée laïque, de son aboutissement politique, en France, avec la loi de 1905, on doit tenter un constat et une analyse.

Le constat est douloureux. À lire les concepteurs de l'idée laïque, à lire Hugo qui voulait « pour ce noble pays la liberté et non la compression, la puissance et non la servitude », on doit dire, à la lumière des attentats du début 2015, où la religion était invoquée par les tueurs, que la déception est à la mesure de l'espérance. En France, l'état de la société, de l'école, où les inégalités s'aggravent, incline à la remise en cause, non de l'idée, mais de son application. Certains prennent prétexte de ce constat pour revenir à d'autres solutions qui, toutes, ont la servitude et la contrainte en contrepoint. On ne s'étendra pas sur ces évidences.

À l'analyse, sans parler de perversion de l'idée, toujours avec Rosanvallon, on peut penser que l'individualisation qui aboutit à l'édification de la société moderne, évolue maintenant vers une singularisation des individus qui met en danger le groupe tout entier. Depuis quelques années la similarité dont on se réclame veut bien être vécue, mais dans une différence. Le langage commun qui évoque un droit à la différence, le communautarisme, l'évocation d'une tolérance où l'on admet que “l'autre puisse avoir tort”, formule lapidaire entendue dans la bouche d'une religieuse, en est le reflet. Les drames d'origine ethnique, politique, économique, religieuse qui secouent la

planète dans sa totalité en sont la conséquence. La communauté humaine que l'on avait rêvée rassemblée, solidaire, des qualificatifs qui tournent autour de l'idée laïque, se met elle-même en danger. Pourtant elle est, dans son immense majorité, sécularisée. Il y a bien ici ou là des tentatives de construction d'états religieux où la loi écrite se réfère à une pseudo-vérité, qui ont comme outil principal la contrainte par la violence. Mais, dans la totalité des grandes démocraties, le pouvoir est sécularisé même si l'on peut encore déceler une imagerie religieuse dans tel royaume ou république fédérale. Il faut être de mauvaise foi pour affirmer que, dans ces circonstances le pouvoir religieux est directement influent et qu'il tient les manettes de l'exécutif. L'impact de la pensée religieuse est plus insidieux, même patent. Car on est bien loin de constater que, dans ces démocraties, malgré les révolutions qui ont partout tenté d'imposer des constats et des conduites rationnelles, la laïcisation du cerveau et de la pensée est acquise.

Nous allons essayer de le montrer à travers quelques exemples et de manière, bien sûr, non exhaustive.

Qu'est-ce que la laïcisation de la pensée ?

C'est l'acquisition d'une autonomie qui nous détacherait de tous les dogmes et les déterminismes. C'est un absolu idéal dont on se garde bien de prévoir à terme l'accomplissement qui pourrait amener chacun à un choix éclairé et libre de son mode de vie. On verra que l'on peut avoir les éléments du choix et non les moyens de le mettre en œuvre.

Cela nous conduira sur des chemins où la laïcité n'a pas toujours ses habitudes, ni ses aises, où on rencontrera des contradicteurs, aussi des "professeurs" de laïcité dont l'argument et la vindicte principale tiennent en trois mots : "vous mélangez tout !". L'aveuglement qui conduit à réduire tous les malheurs des Hommes à l'existence de la religion est souvent instrumentalisé par certains qui font de la dénonciation de "l'autre", le bouc émissaire, un système politique. Il suffirait par exemple de reconduire à nos frontières tous les émigrés – de religion non conforme, c'est implicite – pour atteindre à l'âge d'or. On l'a vu encore récemment quand on assimile les attentats en Europe aux risques de l'immigration.⁵

Il faut dire que les institutions religieuses - auxquelles je ne réduis pas le concept de religion – ne nous aident pas. Que n'a-t-on entendu comme âneries lors de l'explosion de l'épidémie de SIDA, il y a maintenant trente années ! Châtiment divin contre le péché d'homosexualité ou d'adultère, preuve du lien entre morale et bonne santé, maladie-pénitence et mort-sanction : une manière de réanimer les peurs ancestrales, quand les épidémies détruisaient des populations entières qui s'interrogeaient sur leur culpabilité. Encore récemment, en octobre 2010, on pouvait entendre Mg Léonard, Primat des Belges, assimiler l'épidémie de SIDA à une sorte de "justice immanente", ce sont ses mots. De quoi alimenter l'effroi, le recours à des conduites irrationnelles, tout en renforçant le pouvoir de l'église et de ses

⁵ À propos d'assimilation le mot revient dans le langage des politiques en 2015, alors que depuis des années on ne parlait que d'intégration. Dans cette acception assimiler c'est uniformiser, ce qui ne me semble pas être le but de la Laïcité.

prélat, au moins Mg Léonard. On reste évidemment pour l'expression libre de pareilles idioties, et pour la possibilité libre donnée à chacun de les considérer comme telles ! Pourtant ce type d'assertion, et son acceptation par des esprits faibles, au mieux désinformés, au pire soumis, justifie, même si leurs responsables le dénient, certains comportements violents qui voudraient punir une faute, un péché, pour rester dans la phraséologie religieuse. Le pape François 1^{er} était récemment et clairement dans cette orientation lorsque, au cours d'une interview, il assimilait le blasphème à une injure à sa mère. Il comprenait ainsi la réaction violente – meurtrière, l'aurait-il oubliée ? – qu'il aurait lui-même eue. On est interloqué d'entendre ainsi assimiler une libre expression et un meurtre, en niant le rôle de la société qui est, non pas de relativiser, mais de laisser le sentiment à sa place, et la raison, outil d'équilibre, à la sienne. Au moins, l'expression, elle, ne tue pas.

Ce type de pensée que je dis religieuse et non-laïcisée on pouvait la vivre dans les Hôpitaux de Paris, dans les années 60. Les infirmières, souvent des religieuses, s'opposaient à ce que l'on fasse des curetages de fausses couches provoquées sous anesthésie : Elles invoquaient sans la dire “la douleur rédemptrice” ; douleur du Christ qui “rachète” les fautes de l’humanité ; souffrance contrepoids moral aux errances de la vertu et censée l’enseigner. Il est vrai que la société et son rapport à la morale ont changé. Cependant cette pensée empreinte de religiosité et de vérité révélée reste en filigrane des comportements, encore de nos jours.

Ainsi pour le mourir dans la dignité. Qu'est-ce qui s'oppose au suicide assisté, dans des conditions juridiques clairement définies, ce que personne ne dénie ? Les arguments ignorent tous Montaigne qui a écrit : « la plus volontaire mort, c'est la plus belle » avant d'ajouter « plusieurs tiennent que c'est à Dieu de nous donner congé quand il lui plaira, non à nous de le prendre. » Les “plusieurs” qui pensent que « c'est à Dieu de nous donner congé » existent toujours et même, c'est tout le paradoxe et la difficulté, quand ils ne sont pas religieux. La propriété de notre corps nous échappe et l'article premier de la loi de 1905 qui dit que « la République assure la liberté de conscience » ne peut être appliqué. La liberté de conscience c'est aussi la liberté de croire que notre corps nous appartient, en dehors de toute contrainte et que nous en avons la libre disposition, dans les limites du respect de ceux qui nous entourent – aussi peut-être des systèmes assurantiels de nos sociétés !

Dans la multitude des exemples où la pensée religieuse a laissé une trace quasi-indélébile dans l'inconscient individuel et collectif, l'économie a une place à part.

D'abord parce que le champ de son influence dans le monde actuel est prépondérant ; ensuite, lorsque l'on parle d'économie il est mal vu, et souvent par les laïques eux-mêmes, d'évoquer l'argent. Le mot « économie » est suffisamment vague pour évoquer plus les rapports humains dans leur ensemble que la vulgaire monnaie. Il est politiquement plus correct. La coloration mystique de l'argent est mal étudiée alors qu'il en existe des églises et des prélats et même une

dimension eschatologique. Pourtant la mesure du problème apparaît lorsque l'on dit que l'argent relie, de religare en latin, à l'origine du mot religion, qu'il définit le bien et le mal, si on en juge par l'attitude des juges, des journalistes et de nous tous à son égard. Il assure même l'éternité, à travers l'héritage et la transmission. C'est sans doute ce que recherchent les plus riches de nos contemporains, soit 1% qui possèdent 50% des richesses, dont les fortunes sont réellement insensées, dépourvues de sens. On est en droit de leur poser la question : à quoi peuvent-elles bien servir ? Au risque, non négligeable de passer pour un simple d'esprit, ce qui n'est pas grave ou pour un dément, un fou, et ça l'est plus. On s'épuiserait à dénombrer les exemples de postures "religieuses" des financiers. On ne peut résister au plaisir de rappeler Goldman-Sacks dont le PDG dit qu'il fait le travail de Dieu, ou de ses traders que leurs collègues de Wall Street appellent "les moines", non pour leur comportement ascétique, on s'en doute. Une des images les plus récentes est l'ancien PDG de la banque HSBC Stephen Green, par ailleurs diacre anglican, qui a "ignoré" pendant des décennies les pratiques délictueuses que conseillaient ses salariés à ses clients pour fuir l'impôt et la solidarité. Son premier livre en 1996 s'appelait « Serving God ? Serving Mammon ? » - Mammon étant la divinité de l'argent – sans commentaire.

Il y a quelques mois, fin 2012, j'étais interviewé sur *Paris Première* par Mr Zemmour. Je lui disais la nécessité, économique et morale, d'assurer à chacun un revenu, Revenu d'Existence (RE) pour Yoland

Bresson, dont j'ai soutenu la démarche et de qui je tiens cette dénomination. Revenu donné, non par *pour* exister mais *parce que* l'on existe. Cette proposition se fonde sur plusieurs constats.

Le premier est qu'une société ne pourra se dire aboutie, sur le plan de sa réussite, que lorsque tous ses membres auront le moyen de vivre en toute dignité, d'exister, comme le disait déjà Roosevelt dans un discours filmé quelques semaines avant sa mort en 1945 et montré par Michael Moore dans son film, *Capitalism a love story*. Le second constat est que, depuis plusieurs années, il semble chaque jour plus évident qu'un travail rémunérant pour tous, effectué dans des conditions acceptables et acceptées, devient une utopie. Le troisième, amène à dire que nous sommes sortis de la rareté, qu'il y sur terre suffisamment de richesses, matières premières, alimentaires comprises, à condition que nous acceptions le concept de partage, ou de répartition, si l'on ne veut pas être trop moral. Thomas Piketty reprend d'ailleurs cette notion de répartition - sans parler de revenu d'existence - en prônant une imposition du capital, bien sûr précédée par des accords fiscaux généralisés. (Encore plus utopiques qu'un revenu pour tous ?). Bien sûr ces constats et préconisations n'empêchent pas ceux qui ont la crainte d'une atteinte à leur propre puissance de les railler et de les balayer par quelques formules bien senties et jargonnantes. Il ne s'agit pourtant rien de moins, dans ces propositions, que de solutions alternatives, dont on ne pense pas qu'elles soient des panacées et qui méritent, au moins, l'étude. Il en va de la paix dans nos sociétés, et de la nécessité de rendre à chacun un

sentiment d'appartenance solidaire à une collectivité. Chacun récolterait ainsi une partie du patrimoine et de la richesse dont il est, de par son existence, et à l'évidence (non partagée par tous), l'un des propriétaires spoliés. Je conçois que l'idée de RE puisse déranger. Ce qui fut le cas avec Mr Zemmour. J'avais pourtant pris la précaution de n'évoquer ce revenu que pour les jeunes de 18 à 24 ans dont on sait, en France, qu'ils ne sont couverts par aucune prestation sociale. Le journaliste me dit alors que j'encourageais l'assistanat et moi de lui répondre qu'il confondait assistanat et solidarité. De fait l'assistanat a été détourné de son sens, car je ne vois pas la perversion qu'il y a à assister ceux qui en ont besoin : enfants, vieillards, handicapés ou exclus par la vie personnelle ou sociale. J'entends bien que derrière la controverse se cachent les termes de responsabilité ou de paresse, surtout s'il s'agit d'adultes en pleine possession apparente de leurs moyens physiques et mentaux ; aussi de l'instrumentalisation par certains du système en place – par ailleurs fort bien utilisé, pour leur plus grand bénéfice, par ceux qui ont le pouvoir et la richesse. Ceci dit, je ne comprends pas que l'on n'applique pas la même analyse à tous les assistés légaux, de Mme Bettancourt, image emblématique d'assistanat par la société, du fait de l'origine financière de sa fortune et des ressources qu'elle en tire sans aucun travail, à tous les rentiers, retraités, bénéficiaires des prestations sociales et autres. Et je ne parle pas du cumul de fonctions électives, où n'est honoré que le titre et non le travail souvent virtuel.

On le voit, on doit aller très loin dans le domaine de la traque laïque du mode pensée religieux dont nous avons hérité, après des siècles d'un "enseignement" efficace. Sont ainsi induites de manière constante des situations où la liberté de conscience est niée, puisque la liberté d'exister n'est pas assurée. Dans une démocratie, on ne peut parler en toute bonne conscience, en toute certitude de ses principes, de laïcité quand neuf millions de personnes sont au dessous du seuil de pauvreté, quand dix pour cent de la population active n'a pas d'emploi, alors que l'on serine que c'est le travail qui assure la dignité.

Cette analyse et ces affirmations ont un corollaire :

Il n'y a pas de laïcité sans solidarité,

sans démocratie effective, ou, alors, c'est la laïcité de l'état soviétique au temps de l'URSS.

Si l'on veut faire ainsi un plaidoyer pour l'idée laïque et la pensée laïcisée, si l'on veut retrouver l'essence de l'esprit des philosophes des lumières, et de leur message finalement optimiste sur la possibilité d'émancipation de l'Homme, malgré l'absurdité de son destin, on ne manque pas d'autres exemples et arguments. Ils sont à la fois philosophiques et pratiques si on admet, avec Montaigne, que la philosophie est un mode compréhension de la vie. Ils tournent tous cependant autour des notions de culpabilité, de responsabilité. On peut évoquer, ainsi, l'attitude devant la faute sociale, son jugement par la justice, la punition parfois assimilée à un châtiment, le système carcéral.

Mais une question reste en suspens : celle de la place et du statut de la Femme dans les sociétés contemporaines.

La Femme est à l'évidence, dès les premières pages de la Bible, la source de tous les maux. La tentatrice, la pècheresse...Est-il utile d'allonger ce début de dénominatifs en forme d'anathèmes ? En tous cas sa soumission à l'Homme est la solution qui reste première et d'actualité. Antigone vit toujours. Les sociétés démocratiques voient la paille dans l'œil des sociétés émergentes, souvent musulmanes, où on ne peut pas dire que la Femme ait un rôle enviable. À ce propos on s'étonne d'entendre la directrice du FMI, après le décès du Roi d'Arabie, en janvier 2015, faire un éloge appuyé de l'action de ce "grand réformateur ", "grand défenseur des femmes", des qualités qui avaient échappé à beaucoup. Ce qui permet de noter que ni la misogynie, ni le sexismne ne sont des attributs exclusivement masculins. Mais il y a aussi la poutre dans notre œil qui mérite amplement d'être diagnostiquée et traitée. On sait le nombre de femmes qui, quotidiennement, sont violées, meurtries, tuées, dévalorisées, prostituées. On sait le silence qui entoure ces exactions, souvent, malgré les efforts notables d'associations de vigilance et de défense. On sait les excuses que la justice, récemment encore, trouvait aux fautifs. Le traitement de ces anomalies, qui confinent à une tare sociale, doivent mettre en œuvre l'école, la justice, l'état. Travail permanent, jamais abouti, sur la conscience de chacun, qui demande une implication de tous les hommes et de toutes les femmes, convaincus et militants. Dans ce domaine, la lecture laïque de la

réalité quotidienne n'est pas suffisamment évoquée. Le combat de la raison est encombré et retardé par l'évidence de la tradition et l'expression conventionnelle qui brident, toutes deux, l'émancipation. C'est l'une des limites de la sécularisation dont on peut voir qu'elle recouvre l'ensemble des champs sociaux, dans une dimension universelle. Il faut aussi convaincre d'autres cultures que la nôtre. Nous avons trop souvent laissé la place à des pratiques, soit disant culturelles, avec, y compris, des mutilations sexuelles. Le "travail" laïque sur nous-mêmes doit nous débarrasser des miasmes de l'histoire, coloniale surtout. On doit pouvoir poser partout la question : pour quelle raison les hommes se sont partout attribué le pouvoir et continuent à le détenir ? Pourquoi peuvent-ils mettre en coupe réglée le statut et même le destin de la femme ? Les prétextes de respect et de protection doivent être dénoncés et démontés. On les entend dans le monde moderne, y compris chez nous, dans la bouche de religieux ou de profanes contaminés.

À propos de culture, il faut lire Catherine Kintzler quand elle évoque la conception de la laïcisation dans le monde anglo-saxon et le nôtre, dans une analogie avec le système de numération qui commence par 1 chez eux et zéro chez nous :

Source de l'article <http://www.se-unsafe.org/spip.php?article7536>

« *On peut dire que la laïcité va au-delà de la tolérance parce qu'elle place le fondement de l'association politique en deçà du point où le place la tolérance...Le régime de la tolérance s'interroge à partir de l'existant : il y a différentes religions, différentes communautés et il*

faut les faire exister ensemble. Cette coexistence s'appuie sur l'idée selon laquelle tous croient à quelque chose, ou du moins à des valeurs, et que le lien politique doit se construire sur ce moment de foi initiale. C'est le « 1 » - exprimé notamment par la devise « In God We Trust » inscrite sur chaque dollar. C'est une manière de penser la forme du lien politique en le modélisant sur un lien de type « croyance », un lien fiduciaire.

Le régime de la laïcité considère que toutes les croyances, incroyances et positions s'inscrivent dans un espace qui rend possible leur libre coexistence et que, pour construire cet espace, il faut supposer que le lien politique est étranger à tout autre lien, qu'il n'a pas besoin d'un modèle préalable de type religieux : c'est le « zéro ». On ne cherche pas ce que les différentes positions ont en commun, on cherche un espace qui conditionne a priori la coexistence de toutes les positions, y compris celles qui n'existent pas. »

Je trouve là, dans cette expression limpide et condensée, un écho à mes remarques. Par exemple dans le lien entre le fiduciaire et le religieux et la nécessité d'en démonter les rouages. Je remarque au passage que la devise des USA et son inscription sur le dollar ne date que de 1956, lors de la présidence d'Eisenhower. Auparavant elle était « e pluribus unum ». Comme quoi le monde évolue, pas toujours dans le sens que l'on souhaiterait. Raison de plus pour ne pas rigidifier les

concepts, inlassablement les confronter au réel, sans les laisser s'y déliter.

Je ne veux pas, en conclusion, me défiler et échapper à la question : qu'est-ce que la laïcité ?

D'autant que je l'ai souvent dit : c'est un combat, une éthique, une spiritualité.

Le combat est connu et toujours d'actualité.

C'est celui de la liberté de conscience et de la séparation des églises et de l'état. La liberté de conscience, je l'ai évoqué, est liée à tant de déterminismes qu'elle ne pourra évoluer, sans jamais aboutir, que dans un travail permanent sur soi-même et les autres. Dans cette complexité deux éléments ont un rôle majeur, l'école et l'information, pas si éloignés que cela, l'un menant à l'autre. Pour l'école je vais me dispenser des truismes indispensables et incontournables sur ce lieu privilégié et premier de l'émancipation. Une seule remarque : sanctuarisée, l'école n'est pas un lieu autiste. Je ne dis pas qu'il faut l'ouvrir à tous les vents, mais qu'on ne doit pas oublier l'impact de l'endroit où elle fonctionne. L'école d'Aulnay-sous-Bois ou de Saint Denis n'est pas celle de Neuilly ou de Levallois. Les élèves ne sont pas les mêmes. Oublier l'environnement, c'est aller vers des solutions collectives et inadaptées. Les principes, dont la laïcité, ne varient pas, leur expression et application sont différentes.

Quant aux médias ils méritent une attention particulière du fait de leur audience, du renouvellement constant de leur stratégie dont la finalité est d'élargir sans cesse le champ de leur impact, sans toujours, on ne peut généraliser, que les rédactions aient une vision éclairée de leur déontologie. On vient d'en avoir un exemple en France quand une chaîne de télévision, en pleine attaque terroriste, donne des informations qui mettent en péril la vie de simples citoyens. À cette réflexion il faut un préalable. La plus mauvaise réaction que l'on peut avoir est de reporter la responsabilité de ce qui nous déplait sur les médias. Si ceux-ci utilisent le désir de paraître de leurs intervenants, c'est que la posture existe. De plus en plus de politiques et de responsables se bousculent aux portes des talk-show, qui, et c'est leur rôle, n'hésitent pas à les utiliser. Si de tels spectacles fleurissent, c'est qu'ils ont un public. Et l'on peut poser la question : qui est responsable de la médiocrité voire de la nuisance d'un programme ? Le producteur, l'acteur, le spectateur ? L'acculturation ambiante est encouragée par la déhiscence de l'idée laïque, de l'appareil critique qui devrait en être le produit. On en revient au rôle de l'école et de la promotion des outils de culture "active" que sont la lecture, l'écriture au dépens des outils passifs que constituent bien des images.

Ce qui nous amène à considérer le rôle d'internet et autres supports dématérialisés. Là, encore, un constat : ce média existe, existera, en prenant de plus en plus d'importance. On peut le critiquer, ce sera de manière stérile. On peut tenter de la brider, ce sera, j'en suis persuadé, un échec. On ne pourra le contrôler tant son origine et ses moteurs

sont fluctuants, diffus, multiformes. Autour de nous, tous les enfants pianotent dès le plus jeune âge sur leur mobile ou leur tablette. Il faut nous, et leur, apprendre à maîtriser l'outil pour le rendre utile et fécond, y compris dans les loisirs. Il est probable que la plupart des jeunes parents sont démunis devant le problème, voire qu'ils recherchent une tranquillité dont ils mesurent mal les conséquences. Où et comment résoudre cette difficulté ? Sans doute les générations qui viennent seront mieux armées. Elles auront elles-mêmes vécu ce temps d'explosion de l'internet, ce qui ne nous dispensera pas d'une stratégie éducative des enfants et des adultes, par une prise de conscience et un volontarisme politique. L'émancipation des individus se fera à ce prix. Des citoyens soumis, ce qui est devrait être un oxymore, et anesthésiés, sont plus faciles à manipuler par le pouvoir en place. Sans imaginer que ce soit un but recherché et rationnel, à l'origine, la protection de la démocratie nous incite à la prudence. Les tentatives de prise de pouvoir par les religions, que la loi de 1905 a déjoué en France, pourraient trouver là une analogie profane et toute aussi dangereuse. Internet dit tout et n'importe quoi, est lu et vu et entendu comme parole d'Evangile, de Thora ou de Coran. Une autre manière de dire que, pour moi, le champ d'action de la laïcité s'est élargi, ce qui n'est pas en dévoyer le sens.

Pour ce qui est de la séparation des églises et de l'état, on peut avancer que la sécularisation est un acquis qui devrait nous protéger dans le futur, au moins immédiat, d'une emprise religieuse directe dans la conduite des affaires de l'état. On laissera à l'artiste, à

l'écrivain, l'imagination dans la prospective, en Europe, d'un état confessionnel. Cela ne veut pas dire que des extrémistes n'en ont pas l'idée. On lit ici ou là que germe l'idée d'un parti politique à coloration ouvertement religieuse, en France. On n'empêchera pas des prosélytes sincères de confronter la "pureté" de leur doctrine à la corruption, supposée ou avérée, du monde politique et de secrètement espérer l'avènement temporel du royaume des cieux. Craintes infondées ? Mais que font alors ces agités devant le siège du GODF qui réclament des sanctions contre les francs-maçons, régulièrement ? Par qui sont inspirés ces antisémites, et autres profanateurs de cimetières ou de mosquées ? La multiplication de ces désordres, leur médiatisation importante, preuve de l'intérêt des citoyens plus que d'une volonté délibérée des rédactions des journaux, interpelle. Elle nous rappelle que le combat de la laïcité est loin d'être gagné.

La solidarité, éthique de la laïcité.

Rien n'est plus inquiétant que la laïcité présentée comme un principe désincarné, déconnecté de la réalité sociologique. J'ai souvent illustré cette affirmation par le rappel que les SDF qui couchent sur les grilles du métro et sous des tentes de fortunes, parfois en familles entières, n'ont évidemment pas la liberté de penser ; Que l'évocation que l'on ferait, devant eux, de la liberté absolue de conscience ou de la séparation de l'église et de l'état est une incongruité et une injure faite à leur dignité. Les concepteurs de la laïcité moderne, Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, avant eux Saint Simon et Fourier, en étaient

conscients. Ils allaient devenir ou étaient solidaristes. Ils concevaient les relations sociales comme « phénomènes physiologiques », détachées de la *caritas* chrétienne. Marie-Claude Blais cite George Sand qui donne au mot “solidarité” une « dimension anthropologique fondamentale comme sentiment issu de la souffrance, cette expérience humaine fondatrice qui initie au sens de la communion et à l’amour du semblable pour le semblable. »⁶ Même si, à l’heure actuelle nous ne sommes plus dans cette dimension lyrique ou organique de la solidarité, on doit constater que ce système de pensée “laïque” a conduit aux grandes lois sociales de la fin du 19^{ème} siècle et plus tard à l’impôt sur le revenu redistributif, en 1914 et plus tard aux préconisations et réalisations du CNR – Conseil National de la Résistance. On donnait ainsi un début de réponse à la préservation d’un grand principe démocratique et laïque : la dignité humaine. Il semble bien que cette dimension soit de moins en moins prise en compte.

Par exemple pour ce qui est de la notion de travail.

On assimile maintenant ce mot de travail à celui d’emploi, rémunérateur uniquement, sans que l’on y mette une signification “morale”. L’Homme est évidemment fait pour travailler. Rien de ce dont il profite et qui est nécessaire à sa subsistance, alimentation, logement vêtement, loisir, confort élémentaire, ne se fait ou s’obtient sans travail. Mais il faut aussi que ce “travail” ait un sens, qui ne soit pas seulement celui de la rémunération et qui soit consubstantiel à sa

⁶ MC Blais *La Solidarité* Gallimard 2007 p. 55.

vie elle-même. Camus dit, dans *L'Homme Révolté* : « *Lorsque le travail est une déchéance il n'est pas la vie, bien qu'il couvre tout le temps de la vie.* »

La dignité humaine, il faut y insister, n'est préservée qu'à ce prix. Il faut être aveugle et sourd pour ignorer qu'il n'y a pas ou rarement de concordance entre ce que l'on appelle communément “travail” dans le monde moderne et ce que a pu être le “métier” chez nos anciens, artisans ou salariés, voire la “profession”. Le métier plaçait l'Homme dans sa dimension identitaire, la profession en faisait un être social. Il faut constater, à ce point de la réflexion, que toutes les idées préconçues sur la pénibilité, la forme et le lieu de l'activité humaine, doivent être pondérées. Dans ce domaine, la subjectivité est bien souvent la règle. L'appréciation par tel ou tel des conditions de son travail est variable et aléatoire, mais aussi respectable. On a des exemples nombreux de métiers se faisant dans un environnement dangereux pour la santé physique et mentale, pourtant défendus par ceux qui les exercent. Je pense à la mine et aux mineurs dont la motivation était souvent la nécessité de leur survie et aussi la fierté de la reconnaissance de leur identité, même lorsqu'on pense que leur volontarisme était largement instrumentalisé.

Une constante se dégage pourtant dans le monde moderne et qui est, semble-t-il, liée à la financiarisation de la production. La grande majorité de nos contemporains a un emploi aliénant. Il ne peut s'y reconnaître ou s'y faire reconnaître. Dans les mégalopoles, le temps de déplacement, les mauvaises conditions environnementales, s'ajoutent

à la situation dégradée du salariat pour que l'on en dresse un tableau sombre et souvent inquiétant. D'autant que les véritables acteurs de l'enrichissement et de la productivité sont ignorés. Dans la cadre de la réussite d'une entreprise on glorifie plus souvent le PDG, qui émarge par ailleurs à un salaire conséquent, que l'ensemble des forces vives, les salariés, sans lequel l'usine ou la marque n'existerait pas. Par contre, lorsque la production périclite le "dégraissage" et les licenciements ne sont pas loin. Comme à l'habitude les dettes sont alors mutualisées et on en appelle à la responsabilité de ceux qui vont en subir les conséquences, alors que le bénéfice ne l'est que rarement, mutualisé, que ce soit pour améliorer les salaires ou les conditions de travail. Cette pensée "commune" est retrouvée dans les statistiques qui sont souvent évoquées à propos de la dette d'un pays. On nous dit qu'un enfant qui naît en France à d'emblée une dette de 29300 €⁷- en 2013 – en oubliant d'évoquer son crédit qui est égal, si on ne tient compte que de la richesse publique et bien supérieur si l'on y ajoute l'ensemble des avoirs privés. Sans y mettre une mesure en rapport avec le bien ou le mal, on ne peut voir dans cette manière de faire que la nécessité, jamais cachée d'ailleurs, d'honorer et d'attirer les actionnaires et la bourse. Il est difficile de faire entendre qu'il y a là une remarque dépourvue de coloration politique, mais simplement marquée au sceau de la raison critique. Ce que je dénonce est non pas le système, mais ses excès et leurs conséquences. Mon propos n'est pas ici de présenter une alternative au capitalisme, mais je sais que la

⁷ Publié par "Challenges" Dette par habitant en euros au 31/12/2013 : Belgique 34875, Grèce 28217, Portugal 15780, Allemagne 24869, GB 31712, USA 39850, Japon 71015.

moindre atteinte à la pensée commune dans ce domaine entraîne une catégorisation de celui qui l'énonce et l'accusation d'apostasie n'est pas loin.

À aucun moment, dans ce qui précède, je ne me suis éloigné de l'idée laïque, dans sa dimension première qui est celle de l'émancipation. S'émanciper suppose que l'on a les moyens de le faire. Fort de cette conviction, j'avais proposé un éclairage qui disait que : « la laïcité est l'état idéal d'une société fraternelle, où peuvent vivre librement, s'exprimer et s'épanouir dans l'égalité des chances toutes les différences humaines. » Des années après cette écriture, qui n'énonce pas une définition, même si je sais l'incertitude de termes comme «égalité des chances», qui ne doit pas cacher l'effet pervers d'un égalitarisme à tout crin, des risques de la discrimination positive, ou «différence» qui pourrait nier la similarité, je ne la renie pas. Pourtant elle oublie une dimension qui me semble maintenant majeure, la spiritualité que l'on peut rattacher à la laïcité. Je vais m'en expliquer.

Laïcité et Spiritualité.

J'entre ici dans un domaine où la dimension prométhéenne n'échappera à personne. C'est sans doute pourquoi il est systématiquement ignoré voire nié. Quand, et ça n'est qu'un exemple, un ministre de la République parle de «morale laïque», évidemment liée à la spiritualité, il n'est pas entendu. On ne le critiquera pas ouvertement, mais on l'oubliera bien vite.

Et je pose d'emblée la question qui sous-tend l'ensemble du problème : le domaine de l'esprit appartient-il aux religions ?

À voir la manière dont elles s'entendent sur le sujet elles n'en doutent pas. Elle admettent sans discussion, au moins en public, le raccourci : esprit = âme = éternité. J'ai dit ailleurs la méfiance que j'avais pour le principe d'éternité et sa manière de nier l'éphémérité poétique et créatrice de la vie. Plus, les systèmes religieux légitiment la croyance en lui donnant une aura raisonnée. Celui qui aura dans ce domaine une pensée déviante sera vite vilipendé.

Je trouve hors de propos le débat qui voudrait opposer la raison à la croyance. Ces deux principes sont dans un domaine séparé, avec une différence significante : le premier est commun, dans sa forme, à l'ensemble de l'espèce humaine. Le second fait d'une mosaïque, d'une myriade de comportements et d'imaginaires, qui disent la singularité des êtres humains et aussi son génie inventif. Le souci, je le ressens clairement, se manifeste quand la croyance est collective. Elle peut se transformer alors en pouvoir incontrôlable et peut être instrumentalisée voire mortifère. Je pense en écrivant ces mots aux nombreuses sectes qui fleurissent, chez nous parfois, comme le Temple Solaire, dont on se souvient des massacres. Mais les grandes – au sens du nombre – religions institutionnalisées n'ont pas échappé à ce qu'elles nomment “dérives” qui, disent-elles, ne doivent pas être une négation de leur fond spiritualiste. Je ne m'engage pas dans la polémique, à mon avis stérile, qui concerne, c'est vrai, plus la forme que le fond de la croyance.

Mais je pose tout de même la question : dans cette aporie où est le religieux, l'idée laïque ne peut-elle être un lien ? Pas seulement un lien social, mais aussi un lien spirituel ? On voit bien que dans les difficultés les “Grandes Religions“ se réfèrent à une spiritualité, qui serait leur patrimoine commun. Pourquoi n'accepteraient-elles pas d'étendre ce domaine à la non-croyance, à l'agnosticisme, à la reconnaissance d'une spiritualité humaine, tout simplement ? Ceci dit il ne faut avoir aucun espoir dans une évolution rapide de leur posture. Elles défendent un pré carré, voire un fond de commerce millénaire, qu'elles n'ont jamais abandonné sans combat.

De nos jours un contresens volontaire est fréquemment avancé. Il oppose spiritualité et matérialisme, deux termes qui seraient incompatibles et conduit à un jugement de valeur : la spiritualité est censée éléver vers une transcendance, le matérialisme abaisse vers les plus bas instincts et ne se complait que dans le consumérisme. Il est vrai que ce jugement est conforté par les comportements liés à l'enrichissement et la valeur symbolique de l'argent. Il m'est arrivé de le dénoncer, en faisant appel à la parabole biblique du veau d'or, au grand dam du prélat catholique qui, ce jour là, intervenait avec moi devant le conseil Économique Environnemental et Social.

Après ce constat deux remarques.

La première pour affirmer l'existence d'un Matérialisme philosophique qui n'imagine pas que la pensée puisse précéder la matière. Quoiqu'on en pense, rien de raisonné ne s'oppose à ce qui est une croyance comme une autre et fonde l'Athéisme comme système.

La seconde pour établir que la transcendance n'a rien avoir avec la divinité ou l'irrationnel. René Char, par exemple, évoque *la transcendance dans un humanisme de résistance*. La laïcité se situe dans cette dimension. Je l'ai souvent écrit et dit de manière littéraire et métaphorique.

En dehors de la notion de divinité, voire même de principe créateur, la transcendance peut se vivre seul ou dans le collectif, les deux termes n'étant pas antinomiques. C'est dans la solitude que de toute façon nous écrivons notre vie, notre phrase, avec une initiale, majuscule comme il se doit pour célébrer l'éclosion au monde ; des mots et une ponctuation, que l'on appelle parfois respiration, comme pour en souligner le caractère biologique, ensuite ; ce sont les jours de notre vie, nos peines, nos joies, nos douleurs, nos amours ; enfin un point final, celui de la mort, qui, paradoxe, donne son sens à la phrase. Une phrase sans fin n'aurait pas de sens. Aucune autre ponctuation que le point n'intéresse la raison, si on peut concevoir des points de suspension ou d'interrogation, qui nous font aller librement dans une dimension autre. Ce n'est cependant pas une obligation comme on a bien souvent voulu nous le faire croire. On peut gribouiller sa phrase, l'écrire lisiblement, la calligraphier même. Nous sommes entièrement libres de ces choix. Nul ne guide, dans cet espace vital, notre orientation, si nous avons un certain nombre de repères. La phrase sera plus ou moins longue, signifiante et ressortira plus ou moins dans le texte. Car, et j'en arrive au collectif, il faut un texte, des phrases multiples si l'on veut raconter une histoire, bien difficile à saisir en

une unique phrase. Il faut mettre dans un livre ces phrases disparates, écrites dans tous les coins de la planète, pour arriver à une signification, comme l'avaient pressenti les surréalistes avec *les cadavres exquis*. Ce sera difficile. L'histoire sera parfois *pleine de bruit et de fureur, on aura l'impression qu'elle est racontée par un fou et dépourvue de sens* comme le dit le Macbeth de Shakespeare.

Pour aller au bout de ma métaphore je me plaît à imaginer que ceux qui ont écrit les livres “saints” avaient cette préoccupation obsédante de donner un sens au Grand Livre qu’ils avaient sous les yeux. Ils ne voulaient pas que chacun d’entre nous, les simples esprits, nous puissions avoir notre libre lecture, notre libre interprétation.

Ils avaient oublié la laïcité que nous construirions, malgré eux, pour apprendre à lire. Car qu'est-ce que la laïcité, au final, sinon un mode de lecture du monde, fondé sur la raison critique ?

Guy Arcizet Février 2015

PS : S’attaquer à une bibliographie de la laïcité est impossible et de toute façon, subjectif. Aussi j’assume cet aspect des choses et je conseille de lire plutôt Condorcet et Diderot sur le fond et d’écouter Catherine Kintzler, Henri Pena-Ruiz ou Patrick Kessel dans leur analyse toujours pertinente de la réalité.

Cependant quelques livres contemporains m’ont marqué, qui ciblent plus l’idée laïque et ont nourri mon propos :

- L’Idée Républicaine de Claude Nicollet.
- Les Quarante-Huitards de Maurice Agulhon
- La Société des Égaux de Pierre Rosanvallon.

Je limite volontairement la liste. Mais j’ai tiré un grand profit de la lecture du Capital au XXIème Siècle de Thomas Piketty, du livre collectif sur les Paradoxes de la Transgression, sous la direction de Michel Hastings à CNRS EDITIONS et de bien d’autres.